

MARCHÉ PUBLIC

VILLE DE SAINT- PATHUS

MARCHE de SERVICE

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
n° 8 /10
(C.C.T.P.)**

Mode de consultation : marché passé en la forme d'un marché à procédure adaptée conformément aux **articles 281 et 40 du code des marchés publics**

Personne publique : Ville de Saint-Pathus

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire de Saint-Pathus

Ordonnateur : Monsieur le Maire de Saint-Pathus

Comptable public assignataire : Monsieur le Trésorier Principal de Dammartin en Goële

Personne habilitée à donner des renseignements : Monsieur TROUVE (renseignements administratifs) Monsieur TUGAUT (renseignements techniques) .

Objet : Acquisition de matériel électrique, location triennale de décorations lumineuses pour illuminations de Noël, pose et dépose de décorations lumineuses pour illuminations de Noël.

Art 1^{er} : objet du marché

Le présent marché a pour objet l'acquisition de matériel électrique et de décorations lumineuses pour illuminations de Noël, pose et dépose de décorations lumineuses pour illuminations de Noël.

Article 2 : Descriptif des prestations demandées

Le présent cahier des clauses techniques particulières fixes les modalités techniques pour les années 2010/2011, 2011/2012, 2012/2013, sur la commune de Saint-Pathus.

Le marché est composé de 3 lots :

- Lot 1 : Acquisition et installation de matériel électrique
- Lot 2 : Location de décorations lumineuses pour illuminations de Noël
- Lot 3 : Pose et dépose de mât et de décorations lumineuses pour illuminations de Noël.

Article 3 : Détail des prestations demandées

Lot 1 : Acquisition et installation de matériel électrique

- Fourniture et pose de boîtiers de protection différentielle équipés de prises bipolaires
- Fourniture et pose de système de fixation sur candélabres.
- Fourniture et remplacement de câbles de fixation pour traversées de chaussées
- Fourniture et mise en place d'un mât de fête rond conique hauteur 8 mètres avec fourreau

Lot 2 : Location de décorations lumineuses pour illuminations de Noël

- Fourniture de motif « entrée de ville »
- Fourniture de motif « traversée de chaussée »
- Fourniture de motif « décoration de poteau »
- Fourniture de frise de lucioles pour la « Maison de la Solidarité »
- Fourniture de frise de lucioles auvent de la Mairie
- Fourniture de guirlande lucioles pour arbre de la Place de la Mairie
- Fourniture de décoration façade Eglise
- Fourniture de guirlandes lucioles pour sapin rond point de la solidarité avec paquets cadeaux lumineux
- Fourniture de motif « décoration de poteau » pour le groupe scolaire A Vivaldi
- Fourniture de guirlandes lucioles pour le groupe scolaire A Vivaldi
- Fourniture de motif « décoration de poteau » pour le groupe scolaire C Perrault
- Stockage et maintenance chez le fournisseur.

Lot 3 : Pose et dépose de décorations lumineuses pour illuminations de Noël

- Pose et dépose de mât de fête
- Pose et dépose de motif « traversée de chaussée »
- Pose et dépose de motif « décoration de poteau »
- Pose et dépose de frise de lucioles pour la « Maison de la Solidarité »
- Pose et dépose de frise de lucioles auvent de la Mairie
- Pose et dépose de guirlande lucioles pour arbre de la Place de la Mairie

- Pose et dépose de décoration façade Eglise
- Pose et dépose de guirlandes lucioles pour sapin rond point de la solidarité avec paquets cadeaux lumineux
- Pose et dépose de motif « décoration de poteau » pour le groupe scolaire A Vivaldi
- Pose et dépose de guirlandes lucioles pour le groupe scolaire A Vivaldi
- Pose et dépose de motif « décoration de poteau » pour le groupe scolaire C Perrault

Article 4 Conditions d'exécution du marché

Le présent marché prend la forme d'un marché à procédure adaptée (article 28 du CMP).
Le présent marché est passé pour une durée d'une année renouvelable par reconduction expresse deux fois en ce qui concerne les lots n°2 et 3.

Pour les illuminations de fin d'année 2010, le fournisseur livrera le matériel pour le 2 novembre 2010.

Pour les illuminations de fin d'année 2010, la pose des illuminations devra être effectuée au plus tard le 20 novembre 2010 pour une mise en service du 02 décembre 2010 au 17 janvier 2011.

Pour les années suivantes l'entrepreneur sera avisé des dates de mise en place.

Lieux

Les illuminations de Noël seront installées ainsi qu'il suit :

Motif sur Candélabre	Dimensions	Lieu
8	200/250	Rue de l'Ormoye
6	200/250	Rue de la Planchette
4	200/250	Rue de Lagny
12	200/250	Rue du Plessis
4	200/250	Rue de Noefort
5	200/250	Rue du Capitaine Leuridan
14	250/300	Rue des Sources
8	200/250	Rue des Petits Ormes
4	200/250	Rue Saint Antoine
2	200/250	Ecole Vivaldi
1	150/200	Ecole Perrault
68		Total

Motif sur Façades	Dimensions	Lieu
1	40 mètres	Mairie
1	15 mètres	Maison de la solidarité
1		Eglise
1		Ecole Vivaldi
1		Ecole Perrault
5		Total

Guirlandes sur Arbres	Dimensions	Lieu
1		Place de la Mairie
1		Ecole Vivaldi
1		Rond point de la solidarité
3		Total

Traversées de Chaussées	Dimensions	Lieu
6	5 mètres	Grande rue / Rue du Plessis
2	5 mètres (entrée de ville)	Grande rue / rue du Plessis
8		Total

Tous les décors seront équipés de prises bipolaires.

Il est rappelé que les décorations lumineuses pour illuminations de Noël « **en traversée de chaussée** » devront être installées à une hauteur minimale de 5 mètres .

La commune de Saint-Pathus se réserve le droit de modifier les rues à illuminer.

Connaissance des lieux

Le soumissionnaire est réputé avoir une bonne connaissance des lieux où doivent être mis en place les matériels et décorations. **A cette fin un certificat de visite devra être fourni avec l'offre .**

Conditions d'exécution des lots 1 et 2

Le fournisseur fera son affaire du bon conditionnement du matériel et prendra toutes les mesures nécessaires propres à assurer son bon acheminement dans les délais exigés. Le livreur devra procéder par ses propres moyens au déchargement et rangement des produits fournis suivant les consignes définies par le représentant du maître d'ouvrage sur les lieux de livraison.

Fait à

Le

L'Attributaire

(Paraphé, daté,

Lu et approuvé

Signature

Cachet commercial)

Le Maire,

Jean-Benoît PINTURIER